

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Gard

COMMUNE DE VERFEUIL
12 Place Jean Marcel
30630 VERFEUIL

SEANCE DU TREIZE AVRIL DEUX MILLE VINGT TROIS

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-trois et le jeudi treize avril à vingt heures, le
Exercice Présents Votants Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
: 13 : 12 : 12 prescrit par la Loi, dans le lieu habituel des séances, sous la
présidence de Madame Chantal PESENTI, Maire.

Date de la convocation :
10 AVRIL 2023

Présents : PESENTI Chantal, DONNAT Jean-Marc, TOLEDO Florent,
CORBA Sébastien, ROBERT Myriam, GERONDEAU Lucas, SERRE
Fabrice, COURCIER Nadine, L HOTEL Olivier, MARC Sylvain,
MICHAILLE Gérard,

Absents excusés : AJASSE ERIC avec procuration

Date d'affichage :
10 AVRIL 2023

Secrétaire de séance : BALAN Myriam

La séance débute à 20 h 05

Madame le Maire fait l'appel :

Procuration : 1 procuration Monsieur GERONDEAU Lucas vote pour Monsieur AJASSE Éric

Madame le Maire fait signer la feuille de présence.

Madame BALAN Myriam est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire fait lecture à l'Assemblée du dernier compte rendu du conseil municipal du 31 mars 2023 qui est signé et approuvé.

1. VOTE TAUX D'IMPOSITION 2023

Considérant la présentation par Madame le Maire au conseil municipal de l'état 1259 relatif aux taux de fiscalité directe locale préparé par la commission des finances,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'APPROUVER les taux des 3 taxes tels que définis ci-dessous :

- Taxe Foncier bâti (TFB)= 31,77 % (part communale et part départementale)

- Taxe Foncier non bâti (TFNB)= 44,50 %
- Taxe d'habitation (TH) : 10.06 €

- AUTORISE Madame le Maire de procéder à la signature de l'état 1259 ci-joint annexée.

Vote

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

Madame IMBERT n'est pas présente pour cette question

2. VOTE BUDGET COMMUNE 2023

Madame IMBERT arrive à la deuxième question.

Madame Chantal PESENTI, Maire, présente le budget de la commune pour l'année 2023

Elle donne lecture des propositions et après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE : de voter le budget de la commune 2023 dont

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 756 158 .00 €
- Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent à : 434 783.59 €

Vote

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

3. VOTE BUDGET CONVENTION SERVICE EAU

Madame Chantal PESENTI, Maire, présente le budget de convention eau pour l'année 2023

Elle donne lecture des propositions et après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE : de voter le budget CONVENTION SERVICE EAU 2023 dont

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 46 716.26 €
- Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent à : 218.54 €

Vote

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

4. VOTE BUDGET CONVENTION SERVICE ASSAINISSEMENT

Madame Chantal PESENTI, Maire, présente le budget de convention service assainissement pour l'année 2023

Elle donne lecture des propositions et après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE : de voter le budget CONVENTION ASSAINISSEMENT 2023 dont

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 5 172.62 €
- Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent à : 0 €

vote

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

5 – VOTE BUDGET ATELIER RELAIS

Madame Chantal PESENTI, Maire, présente le budget de l'atelier relais pour l'année 2023

Elle donne lecture des propositions et après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE : de voter le budget ATELIER RELAIS 2023 dont

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 16 665 €

Vote

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

QUESTIONS DIVERSES :

A l'issue de la réunion Madame le Maire aborde plusieurs questions diverses à savoir :

- 1) Réception en mairie d'un courrier de l'amicale des sapeurs-pompiers de Méjannes le Clap. Cette amicale a pour but de promouvoir l'activité de sapeur pompiers et proposera des animations dans les villages de leur secteur d'intervention en organisant différentes manifestations telles que : loto, vide

grenier, bal du 14 juillet etc. Madame le Maire propose à l'assemblée de délibérer lors du prochain conseil en vue de leur attribuer une aide financière.

- 2) Réception en mairie de la demande de Madame EDMOND concernant son activité professionnelle pour le dépôt d'un panneau publicitaire en agglomération. Monsieur L HOTEL, explique que pour l'heure il n'y a rien de prévu à ce sujet. Il faut en parler et mettre en place une convention portant sur la faisabilité (lieu – gratuité) Monsieur L HOTEL se charge d'expliquer à Madame EDMOND notre conversation.
- 3) Il a été rapporté par Monsieur L HOTEL qu'un fossé d'eaux pluviales au bois de Mongran est obstrué par du béton pour permettre la sortie du véhicule d'un particulier. Après en avoir discuté avec le riverain, il est convenu que le riverain est prêt à enlever le béton à la condition que la commune installe une buse ou un caniveau. Les employés ont fait un bourrelet mais ce n'est pas suffisant. Il faut faire intervenir une entreprise de façon à régler le problème définitivement
- 4) Une habitante de Verfeuil doit faire exécuter des travaux à sa piscine pour cela elle doit faire vider sa piscine. Elle demande si la commune pourrait lui louer ou prêter une bâche afin de récupérer l'eau. La démarche est positive, il est donc décidé que la commune mette en place une convention. Il est également décidé de demander une caution de 1000 €, la bâche sera amenée par soit les agents soit les élus. Tout cela sera explicité sur la convention. Monsieur L'HOTEL se charge d'avertir la riveraine.
- 5) Verfeuil en culture souhaite participer à la fête des lavoirs. Pour l'instant la date n'a pas été déterminée, Monsieur CORBA fait remarquer qu'il y a encore des travaux à faire et qu'il serait bien de contacter l'association PASSE MURAILLE. Dit également qu'il faut que ce soit la mairie le moteur de l'évènement.
- 6) La petite salle de la salle des fêtes a été demandé par les joueurs de belote pour les personnes âgées.
- 7) Le Festival autonome est reporté au 18 juillet 2024. En ce qui concerne le 13 juillet, l'association souhaite faire une journée à thème, il serait bon que la mairie s'associe à ce projet. L'équipe municipale doit réfléchir à des activités ainsi qu'à l'organisation.
- 8) Monsieur L HOTEL explique aux conseillers qu'il faut avoir une réflexion avec les villages de Saint André d'Olérargues et Saint Marcel de Careiret ainsi qu'AB Cèze pour les difficultés rencontrées au niveau de la distribution d'eau. Monsieur CORBA souhaite que l'agglomération du Gard Rhodanien fasse une communication aux usagers de l'eau, il faudrait faire passer des flyers pour sensibiliser la population sur le problème de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21 H 45

Madame la secrétaire de séance
Myriam BALAN

Madame le Maire
Chantal PESENTI

